



Assemblée générale

Distr. générale
7 avril 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Points 140 et 153 a) de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2006/07	39 865 200
Dépenses de 2006/07	39 549 000
Solde inutilisé de 2006/07	316 200
Crédit ouvert pour 2007/08	39 662 500
Dépenses prévues pour 2007/08 ^a	42 269 800
Montant prévu du solde inutilisé de 2007/08 ^a	(2 607 300)
Projet de budget du Secrétaire général pour 2008/09	45 726 000
Recommandation du Comité consultatif pour 2008/09	45 726 000

^a Prévisions au 31 mars 2008.



I. Introduction

1. **Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande à l'Assemblée générale d'approuver le projet de budget présenté par le Secrétaire général pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) (voir A/62/719 et Corr.1).**
2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/62/781), le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la FNUOD et des autres éléments qui la concernent directement.
3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la FNUOD figure à la fin du rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

4. Par sa résolution 60/277, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 39 865 200 dollars (montant net : 38 798 600 dollars) aux fins du fonctionnement de la FNUOD pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007. Les dépenses de l'exercice se sont élevées à 39 549 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 38 409 800 dollars).
5. Le solde inutilisé, d'un montant brut de 316 200 dollars (montant net : 388 800 dollars) représente, en chiffres bruts, 0,8 % du crédit ouvert; c'est l'effet net d'une économie de 418 300 dollars réalisée par rapport au budget prévu pour les contingents et le personnel de police et de dépassements de 58 900 dollars pour le personnel civil et 43 200 dollars pour les dépenses de fonctionnement.
6. L'économie de 418 300 dollars (2,1 %) réalisée par rapport au budget prévu pour le personnel militaire tient au fait que le montant des indemnisations en cas de décès ou d'invalidité a été inférieur aux prévisions, de même que les remboursements relatifs au matériel appartenant aux contingents, la négociation d'un accord portant sur six véhicules blindés de transport de troupes n'ayant pas abouti.
7. En ce qui concerne le personnel civil, 309 800 dollars, soit 4,9 %, ont été économisés par rapport au budget prévu pour le personnel international, du fait que le taux de vacance de postes a atteint 9,3 % au lieu des 7 % prévus. En revanche, la révision du barème des traitements du personnel local employé au camp Faouar et à Damas, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2004, a causé un dépassement de 368 700 dollars (17 %) par rapport au montant prévu pour le personnel recruté sur le plan national.
8. Les écarts les plus importants concernant les dépenses de fonctionnement comprennent 584 600 dollars d'économies et de sous-utilisation des crédits, qui s'expliquent comme suit :

a) Dépenses inférieures aux prévisions à la rubrique Transports terrestres, grâce à l'amélioration de la gestion des pièces de rechange pour les véhicules et à des besoins réduits du fait que la situation du marché était plus favorable et que les primes d'assurance ont été moins chères que prévu (541 200 dollars, soit 13,7 % du crédit ouvert);

b) Réduction des dépenses aux rubriques Transmissions et Informatique, les appels à grande distance ayant coûté moins cher et des fournitures ayant été disponibles sur le marché local à moindre coût;

c) Réduction des besoins à la rubrique Consultants, car on a fait appel à des formateurs maison pour dispenser la formation relative à la déontologie et la discipline, à l'exploitation et aux abus sexuels et à l'administration des marchés (13 700 dollars).

9. Les économies réalisées sont venues en déduction de dépassements d'un montant total de 627 900 dollars dus aux éléments suivants :

a) La part de la Force, non prévue au budget, dans le financement de l'Équipe spéciale d'investigation du Bureau des services de contrôle interne concernant les achats : 350 500 dollars comptabilisés à la rubrique Fournitures, services et matériel divers contre un budget de 20 000 dollars;

b) Des pertes sur change d'un montant de 99 800 dollars, pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu au budget, également à la rubrique Fournitures, services et matériel divers;

c) Des dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) concernant l'emploi d'un cartographe (écart de 79 800 dollars, soit 200 % du crédit ouvert);

d) À la rubrique Matériel spécial, l'achat d'un appareil de vision nocturne à imagerie thermique qui a coûté 75 900 dollars, soit 118 % du montant du crédit ouvert.

10. Les observations éventuelles du Comité consultatif concernant l'information donnée dans le rapport sur l'exécution du budget sur des objets de dépense particuliers sont formulées plus loin dans l'analyse du projet de budget-programme pour l'exercice 2008/09.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

11. Le Comité consultatif a été informé que, depuis la création de la FNUOD jusqu'au 31 janvier 2008, un montant total de 1 547 530 300 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour son financement. Les contributions reçues pendant la même période se sont élevées à 1 513 419 800 dollars, d'où un solde d'arriérés égal à 34 110 600 dollars. Au 31 mars 2008, la trésorerie de la Force s'élevait à 27,3 millions de dollars, solde disponible qui couvre donc la réserve de trois mois (6 171 000 dollars) et la dépasse de 21 129 000 dollars.

12. Le Comité consultatif a été informé qu'au 1^{er} janvier 2008, les montants dus au titre du matériel appartenant aux contingents et du remboursement du coût des contingents s'élevaient respectivement à 73 000 et 2 311 000 dollars. En ce qui

concerne l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, 5 306 000 dollars avaient été versés depuis la création de la Force au titre de 157 dossiers de demande, huit dossiers étaient en instance et il y avait pour 149 000 dollars d'engagements non réglés.

13. Il a été indiqué au Comité consultatif que, calculés au 31 mars 2008, les chiffres de l'exercice 2007/08 concernant l'occupation des postes de la FNUOD s'établissaient comme suit :

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Nombre de postes autorisés^a</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Taux de vacance de postes ou déploiement tardif (pourcentage)</i>
Contingents	1 047	1 020	2,5
Personnel recruté sur le plan international	43	38	11,6
Personnel recruté sur le plan national	107	107	2,8

^a Niveau le plus élevé.

14. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice 2007/08 (voir annexe I). Au 31 mars 2008, les dépenses s'élevaient à 33 676 100 dollars, contre des crédits de 39 662 500 dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 42 269 800 dollars, ce qui représente un dépassement prévu de 2 607 300 dollars (6,6 %).

15. À ce propos, le Comité consultatif rappelle qu'il a été informé par le Contrôleur (lettres des 31 juillet 2007 et 12 février 2008) que la FNUOD avait demandé une rallonge de 3 485 300 dollars pour financer au cours de l'exercice 2008/09 les dépenses opérationnelles imprévues ci-après :

a) 1 290 000 dollars pour les carburants, vu la hausse considérable des prix : le litre était passé de 0,15 dollar, chiffre utilisé pour l'établissement du budget de l'exercice 2008/09, à 0,60 dollar;

b) 580 300 dollars pour l'achat de trois véhicules blindés légers de transport de troupes, à la suite des récents événements survenus dans la zone d'opérations de la Force, qui ont rendu nécessaire un renforcement de ses capacités de contrôle et d'observation;

c) 300 000 dollars pour transformer deux véhicules blindés de transport de troupes Sisu en ambulances, afin de renforcer les capacités de la Force en matière d'évacuation sanitaire;

d) 1,3 million de dollars pour verser l'indemnité de subsistance (missions) aux officiers d'état-major, en application de la résolution 61/276 de l'Assemblée générale, et pour faire face à une hausse imprévue des dépenses relatives à la relève des contingents causée par la montée des prix de l'affrètement d'avions;

e) 77 000 dollars à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour financer les moyens consacrés exclusivement au Système d'information géographique pendant la deuxième moitié de l'exercice, comme suite au paragraphe 10 de la résolution 61/287 de l'Assemblée générale.

16. La Force prévoit de réduire ses dépenses d'environ 908 400 dollars au cours de l'exercice, principalement à la rubrique Personnel recruté sur le plan international, du fait que le pourcentage de postes vacants est plus élevé que prévu, ce qui réduirait de 2 576 900 dollars, en chiffres bruts, les besoins de financement supplémentaire. Dans sa lettre au Comité consultatif, le Contrôleur affirmait que tout serait fait pour financer ces dépenses non inscrites au budget au moyen des crédits existants, et que tout dépassement serait signalé à l'Assemblée générale dans le rapport sur l'exécution du budget 2007/08 de la Force.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

A. Mandat et résultats prévus

17. Le Conseil de sécurité a fixé le mandat de la FNUOD dans sa résolution 350 (1974). Il l'a prorogé le plus récemment, jusqu'au 30 juin 2008, par sa résolution 1788 (2007).

18. Le Comité consultatif note que, la situation de la région restant volatile sur le plan de la sécurité, la Force compte apporter des ajustements opérationnels à ses activités de contrôle, afin d'améliorer l'efficacité de ses patrouilles en les rendant plus mobiles et en les dotant de moyens d'observation nocturne. Les produits qui figurent dans le cadre stratégique en tiennent compte, par l'augmentation de 39 420 à 47 085 du nombre de jours-homme en véhicule blindé prévu pour le personnel affecté à des tâches spéciales ou à des patrouilles motorisées, ainsi que par le nombre de jours-homme en patrouille d'intervention rapide, qui passe de 5 110 à 6 750 pendant l'exercice 2008/09 (voir A/62/719 et A/61/671, réalisation escomptée 1.1).

B. Ressources nécessaires

19. Le projet de budget 2008/09 de la FNUOD (A/62/719) s'élève à 45 726 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 44 478 300 dollars), ce qui représente une augmentation de 6 063 500 dollars ou 15,3 %, en chiffres bruts, par rapport aux 39 549 000 dollars répartis entre les États Membres pour l'exercice 2007/08 (voir ci-dessus, par. 15 et 16). Ce budget prévoit le déploiement de 1 047 militaires, 45 personnes recrutées sur le plan international et 108 personnes recrutées sur le plan national.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2007/08</i>	<i>Effectif proposé pour 2008/09</i>	<i>Variation</i>
Contingents	1 047	1 047	–

20. Le montant prévu pour financer le personnel militaire et de police du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 s'élève à 21 279 500 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 580 700 dollars, soit 8 % par rapport au montant mis en recouvrement pour l'exercice 2007/08, cette augmentation étant le résultat net des

hausse et des baisses prévues à différentes rubriques. D'après les précisions qui lui ont été données, le Comité consultatif note que l'application de nouveaux arrangements relatifs aux activités d'appui, comme suite à la résolution 61/276 de l'Assemblée générale en vertu de laquelle les officiers d'état-major ont droit à l'indemnité de subsistance (missions) depuis le 1^{er} juillet 2007, alourdit le budget de 1 774 400 dollars. Cette augmentation est en partie compensée par la baisse qui lui fait pendant : les dépenses remboursées, aux coûts standard, aux pays qui fournissent des contingents sont réduites de 629 300 dollars. Des montants plus élevés sont également prévus pour les voyages, la hausse des tarifs des lignes régulières et de l'affrètement rendant plus coûteuse la relève des contingents (106 500 dollars), ainsi que pour les rations, du fait de la hausse du prix des vivres achetées sur les marchés locaux (408 700 dollars). L'hypothèse du déploiement à 100 % des effectifs a été retenue.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2007/08</i>	<i>Effectif proposé pour 2008/09</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	39	41	2
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	107	108	1
Postes de temporaires ^a	2	0	(2)

^a Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

21. Le montant prévu, soit 9 334 000 dollars, marque une hausse de 607 300 dollars, soit 7 %, par rapport à la somme mise en recouvrement pour l'exercice 2007/08. Cette hausse est due principalement au fait qu'il est proposé de créer deux postes de personnel recruté sur le plan international et un de personnel recruté sur le plan national – ce qui est compensé en partie par une baisse à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions) – ainsi qu'à l'application des barèmes révisés des traitements du personnel recruté sur le plan national en Syrie et à la montée de la livre syrienne contre le dollar des États-Unis. Les prévisions de dépenses ont été calculées en supposant des taux de vacance de postes égaux à 7 % pour le personnel recruté sur le plan international et 2 % pour le personnel recruté sur le plan national. On trouvera à l'annexe II un récapitulatif des modifications apportées au tableau d'effectifs pour l'exercice 2008/09, y compris les transferts de postes.

Recommandations concernant les postes

22. Il est demandé de créer un poste P-5 de chef des services d'appui intégrés, dont le titulaire chapeauterait les sections des transports, du génie, des services généraux et des communications et de l'informatique, chacune étant dirigée par un chef P-4 ou FS-7 et leur effectif total dépassant la centaine. Cette fonction est actuellement assurée par un officier d'état-major qui est relevé tous les 12 mois et qui dépend du Chef de la Division de l'appui à la mission. D'après la Force, la création de ce poste est nécessaire pour aligner son organigramme sur celui de toutes les missions dotées d'une composante militaire et sur la conception des services d'appui intégrés adoptée par le Département des opérations de maintien de la paix en 2005 (voir A/62/719, par. 11). N'ayant pas trouvé cet argument

suffisamment convaincant, le Comité consultatif a demandé une justification plus solide de la création du poste.

23. En réponse, on a fait valoir auprès du Comité consultatif que le système actuel n'était pas efficace, pour plusieurs raisons : un officier qui occupe un poste par roulement n'a pas le pouvoir de certification à l'ONU; il ne peut pas assumer la fonction de responsable de l'administration en l'absence du Chef de la Division; il ne peut pas établir les programmes de travail des chefs de section des services d'appui intégrés ni les noter, ni avoir accès au système du PAS électronique. En outre, il peut n'avoir aucune expérience des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et il peut lui manquer la connaissance approfondie des règlements de l'ONU qui est indispensable pour exercer la fonction. La Force a donc insisté sur le fait que, vu ce qui précède et vu combien il importe de responsabiliser la hiérarchie et d'assurer la continuité dans l'exécution de tâches logistiques clefs, il fallait que la fonction de chef des services d'appui intégrés soit exercée par un fonctionnaire à plein temps des Nations Unies.

24. En ce qui concerne le classement de ce poste à P-5, le Comité consultatif a reçu une liste de missions de taille et de complexité comparables qui avaient déjà ou projetaient d'avoir un Chef des services d'appui intégrés à la classe P-5 pour l'exercice 2008/09 (voir le tableau ci-dessous). On lui a dit que la FNUOD assurait le soutien de groupes de militaires déployés dans 42 sites de sa zone d'opérations, dont 20 positions militaires, 8 antennes, 2 camps et 1 poste de contrôle, ainsi que 11 antennes du Groupe d'observateurs au Golan qui sont sous commandement de la Force.

<i>Mission</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Nombre de sites bénéficiant d'un soutien</i>	<i>Budget (en millions de dollars É.-U.)</i>
Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée	2 164	26	100,4
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 614	17	76,1
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	1 344	6	140,3
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	530	8	45,7
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (projet)	1 082	24	54,9
Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement	1 200	42	45,7

25. **À la lumière des justifications fournies, le Comité consultatif admet que la FNUOD a effectivement besoin d'un civil pour diriger ses services d'appui intégrés. Il recommande à l'Assemblée générale d'approuver cette proposition.**

26. Il est demandé de convertir deux postes de temporaire en un poste de cartographe P-3 et un poste d'assistant administratif agent des services généraux recruté sur le plan national. Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 61/287, l'Assemblée générale a décidé que la Force continuerait d'être dotée de moyens consacrés au projet de cartographie faisant appel au Système d'information géographique. Il lui a été indiqué qu'il était indispensable à la Force, dans l'exécution de son schéma opérationnel révisé et compte tenu du nombre accru de patrouilles motorisées et nocturnes, de disposer de cartes exactes. En outre, comme les zones de séparation et de limitation évoluent en raison de la croissance rapide de

la population civile, le Système d'information géographique et le système de cartographie ont besoin d'être actualisés en permanence, ce qui exige la saisie de données exactes recueillies sur le terrain. Avant de disposer des cartes produites en 2006 grâce à ce projet, les soldats de la Force ne pouvaient se servir que de cartes vétustes datant des années 60. **Le Comité consultatif ne voit pas d'objection à ce que les deux postes de temporaire soient convertis, l'un en poste P-3 de cartographe et l'autre en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national destiné à un assistant administratif.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2007/08</i>	<i>Montant prévu pour 2008/09</i>	<i>Variation</i>
11 237 000	15 112 500	3 875 500

27. Le montant prévu des dépenses opérationnelles de l'exercice 2008/09 marque une augmentation de 3 875 500 dollars, soit 34,5 %, par rapport au montant alloué pour l'exercice 2007/08. Les principales raisons sont les suivantes :

a) Une dépense supplémentaire de 2,8 millions de dollars à la rubrique Installations et infrastructures, dont 1 981 000 dollars pour la construction d'une enceinte de sécurité au camp Ziouani et dans toutes les autres positions militaires, ainsi que le remplacement d'abris et le renforcement des portails, conformément aux recommandations faites par le Département de la sûreté et de la sécurité à l'issue de son inspection de la Force, en mai 2007. D'autre part, 826 200 dollars sont demandés pour alimenter les blocs électrogènes, le litre de carburant étant passé de 0,15 à 0,60 dollar depuis mai 2007;

b) Un montant supplémentaire de 1,1 million de dollars à la rubrique Transports terrestres, dont 487 800 dollars de carburant pour les véhicules, pour la même raison, et 707 700 dollars pour l'achat de trois véhicules blindés de transport de troupes rendu nécessaire par la situation actuelle dans la zone de la mission, qui impose un renforcement des patrouilles et de la protection et de la mobilité des contingents. Comme on l'a vu plus haut (voir par. 6), on n'a pas réussi à se procurer ces véhicules en s'adressant aux pays qui fournissent des contingents, ce qui contraint la FNUOD à les acheter. Le Comité consultatif croit comprendre que l'achat de ces trois véhicules au cours de l'exercice porterait à 24 le nombre dont la Force dispose;

c) Une dépense supplémentaire de 114 200 dollars à la rubrique Matériel spécial, pour l'achat de deux autres appareils de vision nocturne à imagerie thermique, aux fins du renforcement des capacités de la Force sur le plan de l'observation.

28. Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les propositions concernant les dépenses opérationnelles.

4. Questions diverses

Groupe d'observateurs au Golan

29. Le Comité consultatif a demandé un complément d'information sur les relations entre la FNUOD et le Groupe d'observateurs au Golan de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST). Il a été informé que le Groupe se composait de 75 observateurs militaires non armés qui opéraient sous le contrôle opérationnel de la FNUOD depuis la création de la Force en 1974 et appuyaient les activités des contingents. La Force supervise et maintient la zone de séparation entre les parties, zone dans laquelle elle est la seule présence militaire autorisée. Les observateurs du Groupe veillent au respect par les parties des obligations qui leur incombent au titre de l'accord sur le dégagement des forces, notamment les effectifs et le matériel militaires déployés dans les zones de limitation de part et d'autre de la zone de séparation. À l'instar du Groupe d'observateurs au Liban, qui opère sous la supervision de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), le Groupe d'observateurs au Golan a aidé la FNUOD à enquêter sur des incidents. La tâche des membres du Groupe est facilitée par le fait qu'ils ne sont pas armés et peuvent entrer en contact avec la population locale plus librement que le personnel armé de la Force.

30. Le Comité consultatif a également échangé des vues avec des représentants de la FNUOD concernant les modalités de l'appui prêté au Groupe d'observateurs. La FNUOD fournit un soutien administratif et logistique au Groupe. **Le Comité prie le Secrétaire général d'examiner le financement et les modalités administratives et d'appui qui lient les Groupes d'observateurs à la FNUOD et à la FINUL et de lui faire rapport sur la question dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice 2010-2011 (voir A/62/781, par. 28).**

Formation

31. Le Comité consultatif a été informé que les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales dans la zone (FINUL, FNUOD, Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, ONUST, Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et Commission d'enquête internationale indépendante) partagent les ressources et le savoir-faire en matière de formation et coordonnent les programmes de formation afin d'accroître la participation à l'échelon régional. À cet égard, l'information sur les plans de formation de la mission et les ressources demandées à ce titre pour 2008/09 figurent aux paragraphes 20 à 22 du rapport du Secrétaire général (A/62/719). Le Comité a également formulé des observations sur la formation aux paragraphes 79 à 83 de son rapport général (A/62/781). **Le Comité consultatif accueille avec satisfaction la coopération régionale et espère qu'elle se poursuivra.**

Rations

32. Le Comité consultatif a demandé un complément d'information sur la gestion des rations à la FNUOD et les mesures prises en réponse aux observations et recommandations du Comité des commissaires aux comptes (A/62/5 (vol. II), chap. II, par. 226 à 240). Lors de la visite qu'il a effectuée dans la zone de la mission en février 2008, le Comité s'est rendu dans un entrepôt en construction à Camp Faouar. Il a été informé que l'entrepôt serait totalement opérationnel en mai 2008 et permettrait de stocker et de gérer les rations dans de meilleures conditions.

Dans l'intervalle, des mesures ont été prises pour veiller à ce que les installations existantes soient entretenues et fonctionnent au mieux et que l'on applique les procédures concernant la réception et l'inspection des marchandises livrées, le suivi des marchandises qui ne correspondent pas aux spécifications définies dans les contrats et la restitution aux fournisseurs des marchandises rejetées. Des mesures sont prises aux fins de l'examen et de l'amélioration des procédures de gestion des stocks. **Le Comité demande que la FNUOD rende compte des progrès accomplis pour améliorer le stockage et la gestion des rations dans son prochain projet de budget.**

Accidents de véhicules

33. Le Comité consultatif note que d'après le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2006/07 (voir A/62/562, indicateur de succès 2.1.5), l'objectif consistant à réduire le nombre d'accidents entraînant des dommages de plus de 500 dollars a été atteint et même considérablement dépassé. Il n'y a eu que 17 accidents, soit bien moins que le plafond qui avait été fixé à 84. Le Comité constate que la réduction tient principalement à la stricte application des limitations de vitesse. Par suite de la réduction du nombre d'accidents, les dépenses liées à l'assurance responsabilité civile pour 2006/07 ont été ramenées à 84 100 dollars, soit moitié moins que le crédit qui avait été inscrit au budget (193 000 dollars). **Le Comité note les progrès accomplis et encourage la mission à poursuivre ses efforts pour réduire le nombre d'accidents.**

Passation de marchés

34. S'étant renseigné, le Comité consultatif a reçu un complément d'information sur le volume et la proportion de marchandises achetées sur le plan local depuis l'exercice 2005/06, comme illustré dans le tableau ci-après. **Il encourage la mission à continuer à chercher à accroître la part des marchandises achetées localement.**

	<i>Achats sur le plan local</i>	<i>Achats sur le plan international</i>	Total	<i>Achats sur le plan local</i>	<i>Achats sur le plan international</i>
<i>Exercice</i>	<i>(En dollars des États-Unis)</i>			<i>(En pourcentage)</i>	
2005/06	5 863 758	4 176 218	10 039 976	58,4	41,6
2006/07	5 032 083	3 745 710	8 777 793	57,3	42,7
2007/08	5 462 901	3 361 126	8 824 027	61,9	38,1

Note : Pendant l'exercice 2008/09, la mission prévoit d'acheter 60 % des biens dont elle a besoin sur le plan local.

35. D'après le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2006/07 (voir A/62/562, indicateur de succès 2.1.4), le Comité consultatif note que la mission a atteint et même dépassé les objectifs qu'elle s'était fixée concernant la réduction du délai moyen de traitement des demandes d'achat. Dans le cas des biens d'une valeur inférieure à 30 000 dollars, la FNUOD a réduit le délai à 55 jours, alors qu'elle s'était fixée un objectif de 60 jours, et a atteint l'objectif de 75 jours pour les biens d'une valeur supérieure à 30 000 dollars. **Le Comité salue les efforts faits la FNUOD pour améliorer ses pratiques en matière de passation de marchés.**

V. Conclusion

36. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 17 du rapport sur l'exécution du budget (A/62/562). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé, soit 316 200 dollars, ainsi que le montant correspondant aux autres recettes et ajustements, qui se chiffre à 2 412 500 dollars, soient portés au crédit des États Membres selon des modalités qui devront être arrêtées par l'Assemblée.**

37. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 35 du projet de budget (A/62/719). **Si le Conseil de sécurité décidait de proroger le mandat de la mission au-delà du 30 juin 2008, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant de 45 726 000 dollars aux fins du fonctionnement de la mission pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/562)
- Rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/719 et Corr.1)
- Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (S/2007/698)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget et le projet de budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (A/61/852/Add.1)
- Résolutions 350 (1974) et 1788 (2007) du Conseil de sécurité
- Résolutions 61/287 et 60/277 de l'Assemblée générale sur le financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

Annexe I

Dépenses effectives et prévues : exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet-31 mars 2008				Prévision au 30 juin 2008			
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé	1 ^{er} avril-30 juin 2008 : dépenses prévues	Dépenses effectives + dépenses prévues	Solde inutilisé prévu (dépassement des crédits)	Écart en pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) - (5)	(7) = (6) ÷ (1)	Explication des écarts
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	—	—	—	—	—	—	—	
Contingents	19 698,8	18 090,4	1 608,4	2 893,6	20 984,0	(1 285,2)	(6,5)	Augmentation prévue des dépenses liées à l'allocation de subsistance (missions) et aux voyages
Police des Nations Unies	—	—	—	—	—	—	—	
Unités de police constituées	—	—	—	—	—	—	—	
Total partiel	19 698,8	18 090,4	1 608,4	2 893,6	20 984,0	(1 285,2)	(6,5)	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	6 231,5	4 071,6	2 159,9	1 395,2	5 466,8	764,7	12,3	Économies découlant d'un taux de vacance de postes de 8,8 % en moyenne jusqu'au 31 mars 2008
Personnel recruté sur le plan national	2 379,8	1 950,4	429,4	724,7	2 675,1	(295,3)	(12,4)	Révision à la hausse des ressources nécessaires en raison de l'entrée en vigueur d'un nouveau barème de traitements à partir du 1 ^{er} juillet 2007
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—	—	—	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	115,4	57,8	57,6	53,5	111,3	4,1	3,6	
Total partiel	8 726,7	6 079,8	2 646,9	2 173,4	8 253,2	473,5	5,4	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	

	1 ^{er} juillet-31 mars 2008				Prévision au 30 juin 2008			
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé	1 ^{er} avril-30 juin 2008 : dépenses prévues	Dépenses effectives + dépenses prévues	Solde inutilisé prévu (dépassement des crédits)	Écart en pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (1) – (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) – (5)	(7) = (6) ÷ (1)	Explication des écarts
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	14,0	1,5	12,5	6,7	8,2	5,8	41,4	Économies prévues en raison d'un moindre recours à des consultants
Voyages	338,6	130,9	207,7	115,8	246,7	91,9	27,1	Économies prévues en raison de l'annulation de certains voyages inscrits au budget afin de compenser les dépenses supplémentaires au titre du personnel recruté sur le plan national
Installations et infrastructures	4 165,0	3 783,3	381,7	1 165,3	4 948,6	(783,6)	(18,8)	Révision à la hausse des ressources nécessaires au titre des carburants et des lubrifiants
Transports terrestres	3 235,5	3 010,4	225,1	1 615,4	4 625,8	(1 390,3)	(43,0)	Estimation des ressources nécessaires au titre des véhicules blindés de transport de troupe et des carburants et lubrifiants
Transports aériens	–	–	–	–	–	–	–	
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–	–	–	
Transmissions	1 397,4	1 252,7	144,7	39,9	1 292,6	104,8	7,5	Économies prévues en raison d'une utilisation des transpondeurs moindre que celle prévue au budget
Informatique	795,4	624,5	170,9	131,5	756,0	39,4	5,0	Économies prévues en raison de besoins moindres que prévu
Services médicaux	411,5	247,9	163,6	136,4	384,3	27,2	6,6	Économies prévues en raison de l'achat de fournitures médicales sur le plan local à des prix moins élevés
Matériel spécial	166,1	4,3	161,8	160,0	164,3	1,8	1,1	
Fournitures, services et matériel divers	713,5	450,4	263,1	155,7	606,1	107,4	15,1	Économies prévues en raison de la production de cartes par la mission et de besoins moindres que prévu au titre de la rubrique Détente et loisirs des officiers d'état-major

	1 ^{er} juillet-31 mars 2008			1 ^{er} avril- 30 juin 2008 : dépenses prévues	Prévision au 30 juin 2008			Explication des écarts
	Montant réparti	Dépenses	Solde inutilisé		Dépenses effectives + dépenses prévues	Solde inutilisé prévu (dépassement des crédits)	Écart en pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (1) – (2)		(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) – (5)	
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	11 237,0	9 505,9	1 731,1	3 526,7	13 032,6	(1 795,6)	(16,0)	
Total brut	39 662,5	33 676,1	5 986,4	8 593,7	42 269,8	(2 607,3)	(6,6)	
Recettes provenant des contributions du personnel	1 110,6	680,4	430,2	397,3	1 077,7	32,9	3,0	
Total net	38 551,9	32 995,7	5 556,2	8 196,4	41 192,1	(2 640,2)	(6,8)	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
Total	39 662,5	33 676,1	5 986,4	8 593,7	42 269,8	(2 607,3)	(6,6)	

Annexe II

Récapitulatif par composante des modifications de tableau d'effectifs proposées pour la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009)

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
Composante 2			
Bureau du chef de l'appui à la mission	+1	P-3	Cartographe – financement d'un nouveau poste au moyen de ressources précédemment allouées aux dépenses de personnel temporaire
	+1	GSN	Assistant administratif – financement d'un nouveau poste au moyen de ressources précédemment allouées aux dépenses de personnel temporaire
	-1	P-3	Cartographe (personnel temporaire)
	-1	GSN	Assistant administratif (personnel temporaire)
Services d'appui intégrés	+1	P-5	Chef des Services d'appui intégrés – nouveau poste
Total			
Personnel recruté sur le plan international	+2		
Personnel recruté sur le plan national	+1		
Volontaires des Nations Unies	–		
Personnel temporaire	-2		